

JOUR 1

LA DISPENSATION DU SAINT-ESPRIT

*« À combien plus forte raison le Père Céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent »
(Luc 11.13).*

L'auteur du petit livre sur la prière, dont j'ai parlé dans l'introduction, nous dit qu'il a appris par sa propre expérience le secret d'une meilleure vie de prière, et qu'il partage avec joie ce qui l'a aidé lui-même. Tandis qu'il méditait au sujet de la prière, cette grande pensée lui vint avec puissance : nous vivons maintenant dans la dispensation du Saint-Esprit⁽¹⁾. Il dit : « Je sentis profondément qu'en ce temps où le Saint-Esprit est à l'œuvre, tout ce que nous pouvons faire pour le service de Dieu est de peu de valeur, si nos actions ne sont pas inspirées par le Saint-Esprit. Ceci m'amena à ce texte bien connu, précieux et inépuisable : *« À combien plus forte raison le Père Céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent »*.

Je sentis à nouveau que la principale chose pour chacun de nous est de recevoir tout à nouveau du Père, le Saint-Esprit pour nos besoins quotidiens et notre vie au jour le jour. Sans cela nous ne pouvons pas plaire à Dieu,

et nous ne pouvons pas non plus aider vraiment les autres. Ceci nous amène à une autre pensée : c'est que nos prières, si elles doivent élever notre vie afin de remplir le dessein de Dieu, doivent avoir leur origine en Dieu lui-même, la plus haute source de puissance. L'eau ne peut pas s'élever plus haut que sa source. C'est un principe de physique : quand on capte l'eau d'une source, dans une vallée par exemple, on peut la faire remonter (dans une canalisation, un tuyau) mais jamais à une hauteur supérieure à celle de la source. De même, si le Saint-Esprit prie pour nous, comme à travers un canal humain, nos prières remonteront vers Dieu qui est leur source, et Dieu répondra à ces prières en agissant en nous et par nous. « Je crois de plus en plus, dit l'auteur de l'ouvrage, que la vie chrétienne de chacun de nous dépend principalement de la qualité de nos prières et non de leur quantité ».

Quelle matière pour nos pensées, pour la méditation profonde, pour la prière ardente ! En priant aujourd'hui, demandons au Père Céleste de nous donner à nouveau le Saint-Esprit pour ce jour. Il désire nous l'accorder.

Père, accorde-moi maintenant l'action de ton Saint-Esprit, afin que je puisse apprendre à prier.

1 - Le terme « dispensation » n'est pas d'un emploi très fréquent, dans les pays de langue française. Pour ceux de nos lecteurs qui seraient peu familiarisés avec l'emploi de ce mot, nous croyons utile d'indiquer qu'on l'emploie généralement pour désigner une des grandes périodes de l'histoire de l'humanité dans ses rapports avec Dieu. Ainsi, la période qui s'est écoulée entre le moment où la Loi fut donnée sur le Mont-Sinaï et la venue de Jésus-Christ est appelée : la dispensation de la Loi (Note du traducteur).